

## Togo : L'union sacrée face à la démocratie de l'impasse



Yves Ekoué Amaïzo  
10 avril 2005

Auteur et Economiste à l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).  
Il s'exprime ici à titre personnel.

### Avant propos :

Compte tenu des changements rapides au Togo, il importe de lire cet article en liaison avec trois autres qui l'ont précédé et signés par le même auteur, à savoir : « *la souveraineté confisquée au Togo* », « *le mépris du peuple togolais ?* », « *la spirale de la sagesse* » (voir [www.afrology.com](http://www.afrology.com))

### Introduction

Le Togo est en pleine opérationnalité du coup d'Etat constitutionnel perpétré par un groupe de militaires togolais. Ces derniers ont porté Faure Gnassingbé, fils du père, au pouvoir. Pour satisfaire une communauté africaine et internationale soucieuse de sauver les apparences d'une démocratie écorchée depuis 38 ans au Togo, Faure Gnassingbé a délégué ses pouvoirs, de manière anti-constitutionnelle, au second vice-président de l'Assemblée nationale tout en gardant en sous-main le pouvoir. Outre les vices de formes liés au dépassement du délai de 60 jours fixés par la dernière constitution togolaise, altérée sur mesure et votée à main levée, le pouvoir a besoin de l'opposition pour savourer une victoire annoncée qui ne peut se faire dans la transparence sans risque de perdre définitivement la direction du pays. Il lui faut donc organiser le plus « *légalement* » et en catimini la fraude avant et l'usurpation du pouvoir après le 24 avril 2005. Pour ce faire, il faut une opposition qui joue le jeu... ou pas.

### 1. Un million de Togolais inscrits ont disparu de listes électorales épurées

Les partis de l'opposition, en essayant de « *nettoyer* » le qualificatif d'opposition dite « *radicale* » qu'ils traînent comme un boulet, et qui a été créé de toutes pièces par des médias non neutres, sont en train peut-être de faire, malgré eux, le jeu de Faure Gnassingbé. Malgré la coalition de six partis de l'opposition et une direction unifiée sous la houlette de Bob Akitani, ces médias, non neutres, se refusent toujours de parler de coalitions de partis de l'alternance. Il ne s'agit plus d'informer mais de communiquer, contre des billets d'Euros neufs et des transferts sur des comptes secrets, une image du

fils à papa. Il faut « vendre » une image d'un jeune « débonnaire ». Des coffres forts cachés, héritages obligent, sont ouverts pour payer l'appétit démesuré de nombreux « contractuels » pressés de tirer le maximum d'un régime qui n'a plus le temps de négocier le prix des contrats vers le bas. Les « barons du régime RPT » le savent. Les mercenaires-vautours aussi, lesquels s'activent en conseils de tous genres autour de ce jeune qui s'évertue finalement à « gaspiller » l'argent du Togo afin d'inaugurer un régime héréditaire<sup>1</sup>.

Ce ne sont pas les partis minoritaires indépendants de Nicolas Lawson, du Parti du renouveau et de la rédemption (PRR), et Harry Octavianus Olympio, du Rassemblement pour le soutien de la démocratie et du développement (RSDD) qui s'opposeront à une union sacrée. Même eux sont outrés par les fraudes massives orchestrées par le pouvoir actuel qui n'hésite plus à institutionnaliser l'intimidation par des milices qui semblent ne rendre des comptes qu'à la direction du parti présidentiel. Ici et là, des consignes sont données pour ne plus distribuer des cartes d'identités nationales, empêchant le citoyen togolais de retirer sa carte d'électeur. Dans certaines localités au Nord du Togo, des enfants de moins de 18 ans se voient distribuer à leur domicile des cartes d'électeurs. Des règles draconiennes sont érigées pour empêcher les nationaux de récupérer leurs cartes d'électeurs.

Le véritable objectif est lié à la répartition du territoire. Le Togo compte plus de 45 ethnies réparties en 3 grands groupes : Ewe au sud avec près de 45% ; les Kabyè-Tem avec près de 25% au centre Nord et au moins quatre autres groupes minoritaires sont dispersés sur le territoire et représentent les 25 % restants. Il est question sur le plan du découpage électoral de minorer l'électorat du centre-sud (région maritime) qui au cours des élections de 2003 représentait un poids d'environ 40 %. Il est question en fait de réduire cet électorat frauduleusement de 40 % à moins de 15 %. Des étrangers, en situation irrégulière des pays voisins, se voient promettre des titres de séjour s'ils peuvent « donner un coup de main » en acceptant d'avoir leurs noms inscrits sur les cartes d'électeurs manuscrites. S'agit-il là peut-être d'une approche pragmatique de la mise en œuvre du passeport commun de la CEDEAO ? Enfin, il ne faut pas oublier les morts qui retrouvent une nouvelle vie sur la liste électorale du ministère de l'intérieur. Le silence du cimetière de la CEDEAO reste troublant.

Il faut procéder à une refonte complète de la liste électorale avec des représentants des partis de l'alternance. Sinon, il n'est pas possible de prétendre à une quelconque légitimité au Togo si le message du combat pour la liberté se confond avec celui de la servitude à l'intérieur et de la dépendance à l'extérieur, tel que véhiculé par Faure Gnassingbé.

Le rapport de la Ligue togolaise des Droits de l'Homme est éloquent à ce sujet<sup>2</sup>. Le Togo n'est pas un « exemple à suivre en matière de respect des droits de l'Homme et d'exercice des libertés fondamentales ». Le déni des droits du citoyen perdure et il n'y a aucun signe d'ouverture vers plus d'espace de libertés, au contraire. Les électeurs togolais, ou tout au moins ceux qui ont réussi à retrouver leurs noms sur des listes électorales épurées par des agents de la mouvance présidentielle, quant il ne s'agit pas simplement d'un militaire à la solde du préfet local, ont bien compris l'enjeu du combat de la liberté. L'intimidation ne suffit plus pour faire échec à la transparence. Le pouvoir, pour gagner, se doit de procéder

à une transfusion des listes électorales comme l'on procède à une transfusion de sang pour certains malades.

La transfusion des listes électorales consiste principalement à introduire un système de radiation unilatérale. Certains électeurs togolais inscrits sur les précédentes listes électorales sont simplement radiés ou déclarés « *inconnus* » sur la base de motifs divers. De manière concomitante à la radiation unilatérale, de nouveaux électeurs, de préférence proches du pouvoir en place, sont introduits à la grâce de cartes d'électeurs manuscrites, elles-mêmes remplies en fonction des allégeances diverses. Ainsi, on ne trouve souvent que des agents du pouvoir dans les bureaux de vote qui osent appeler cette opération « *la révision ou la correction des listes électorales* ». L'opposition unifiée, par la voie de sa coordination, a pourtant notifié ces faits entachés d'irrégularités, notamment à la CEDEAO, qui est restée bien silencieuse sur la base de la non-ingérence. L'opposition n'a pas le budget nécessaire pour concurrencer les contrats alléchants octroyés par le pouvoir à certains patrons de revues panafricaines devenus des agents de publicité sans éthique. En résultante, il n'y a donc pas de « *représentation pleine et entière dans les instances locales* » des partis de l'alternance. L'Encre dite indélébile serait par endroit simplement délétère, et a facilité la multiplication des cartes d'électeurs manuscrites distribuées par les agents du pouvoir.

Sur un autre plan, le vote des jeunes parvenus à la majorité depuis la dernière élection présidentielle de 2003 est bloqué. Une très grande majorité n'a pas reçu de cartes électorales. Les Togolais de la Diaspora qui représentent malgré tout près de 500.000 citoyens, soit près de 20 % de potentiels électeurs, en dehors de ceux qui peuvent se permettre de payer un billet d'avion pour se rendre au pays pour voter, sont considérés comme les « *dindons de la farce électorale togolaise* ». Il est quasi impossible de voter dans les ambassades togolaises à l'étranger et personne ne peut garantir le transfert et le comptage effectifs des résultats du vote au Togo. Et d'aucuns osent encore parler d'élections transparentes.

Aussi, lorsque le ministère de l'intérieur togolais déclare (début avril 2005) qu'il y a 2,16 millions d'électeurs inscrits en 2005, il faut légitimement se poser la question de savoir comment fonctionnent les soustractions et les additions dans ce ministère. En effet, en 2003 lors des dernières élections présidentielles, le Togo comptait 3,2 millions d'inscrits. Où sont donc passés plus de un million de Togolais inscrits entre 2003 et 2005 ? A y regarder de plus près, le pouvoir de Faure Gnassingbé, grâce à ces différents mercenaires électoraux, est en train d'empêcher plus de 30 % de la population togolaise en âge de voter et d'accomplir leur travail de citoyen, étouffant ainsi dans l'œuf la voie démocratique qui aurait du mener à l'avènement d'une image réelle du paysage politique au Togo. Sous d'autres cieux, un tel ministre, s'il était démocrate et respectait le peuple togolais, aurait remis sa démission et peut-être suggéré à l'ensemble du gouvernement de faire de même pour sauvegarder à la paix au Togo. Il n'est jamais trop tard pour démissionner.

## **2. L'urgence d'une union sacrée pour la liberté**

Pour véritablement réussir l'alternance au Togo, il faut quatre conditions :

1. Une union sacrée des parties de l'alternance qui devrait intégrer les rénovateurs du Rassemblement du peuple Togolais, parti au pouvoir, car il est question, là encore, de défendre la liberté et un système politique ouvert ;
2. Une décision commune de tous les partis adhérant à l'union sacrée de se retirer de la course à l'élection du 24 avril 2005 pour laisser Faure Gnassingbé, et la communauté africaine et internationale qui le soutient indirectement en se réfugiant derrière le silence, aller aux élections seul, gagner seul et continuer, seul, les entorses graves à la liberté et à la démocratie ; le report de la date d'élection qui s'ensuivra permettra à l'Union européenne de soutenir financièrement et techniquement dans la transparence le processus électoral togolais ;
3. La création d'un gouvernement d'union nationale de transition dirigé par une personnalité de la société civile<sup>3</sup>, qui devra en 3-6 mois stopper la mascarade électorale, inviter la communauté internationale notamment l'Union européenne à faire savoir les nouvelles conditions de son intervention dans le processus électoral au Togo tant sur le plan du financement que de l'envoi d'observateurs crédibles munis de caméras et de téléphones portables dans les bureaux de votes. Il n'est d'ailleurs pas possible de faire l'économie de la dissolution de l'Assemblée nationale monocoloré au cours de la période de transition.
4. Un recyclage des militaires togolais compétents au niveau des opérations de paix des Nations Unies. Pour les autres, les travaux d'infrastructure devraient leur permettre de rendre un grand service à la population togolaise tout en les faisant bénéficier d'une solde améliorée et plus régulière.

En réalité, face aux refus du Gouvernement de négocier un quelconque report de la date des élections, on n'est plus dans une logique de négociation mais dans une logique d'exécution d'une victoire de Faure Gnassingbé. Trop de promesses d'investissements lucratifs ont été faits avec des barons (civils comme militaires) du régime qui offrent leur maintien au pouvoir comme un chantage au contrat à une flopée de mercenaires affairistes. La demande de report des dates proposées par les parties unifiées de l'opposition risque de tomber dans des oreilles de sourds qu'il va falloir élargir à la CEDEAO. L'Union africaine, l'Union européenne, la Communauté européenne pourrait trouver là matière à réintégrer le processus menant à des élections libres et transparentes au Togo sans intimidation. Les Etats-Unis n'ont pas pris position et les résultats de leurs observations de la période préélectorale sont attendus bien que l'Ambassadeur en poste au Togo ait plié bagage.

L'UA et la CEDEAO et maintenant la Francophonie, après avoir condamné le coup d'Etat constitutionnel au Togo et convaincu Faure Gnassingbé de se retirer, ne semblent plus s'intéresser aux conditions scandaleuses de non-transparence et d'intimidation dans lesquelles les élections sont en train de se préparer. La neutralité de la CEDEAO en tant que médiateur est mise en cause par les partis de l'alternance. Cela pose problème car l'ensemble de la communauté internationale, en tout respect des préceptes du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), souhaite s'aligner sur les positions des institutions sous-régionales.

Il importe pour les partis de l'alternance de suivre les recommandations de la Diaspora togolaise en France qui regroupe plus de sept partis politiques. Il s'agit

d'annoncer à la communauté internationale que la CEDEAO ne peut plus être le médiateur et qu'il est proposé de faire intervenir le Président de la Commission Paix et Sécurité de l'Union Africaine, le Président Alpha Oumar Konaré afin de redonner un peu plus de crédibilité aux institutions africaines. A défaut de réussir ce changement de médiateur, il est possible de donner foi au sentiment général qui tend à s'amplifier lequel estime qu'il existe une sorte de conspiration contre l'alternance au Togo.

La décrédibilisation de la CEDEAO ne peut qu'ouvrir la voie à une forme nouvelle de démocratie de la honte. Il s'agit pour les Togolais ayant choisi le camp de la liberté de faire échec à la démocratie de l'impasse que tend à instaurer insidieusement le régime de Faure Gnassingbé. La neutralité coupable<sup>4</sup> de la communauté africaine et internationale est un fait. Le Togolais doit compter sur ses propres forces et s'organiser en recherchant des alliances outre-atlantique. Si l'Union européenne s'est retirée, rien n'empêche les autorités américaines de commencer à identifier les conséquences collatérales de la construction d'un Etat défaillant au Togo. Après tout, il s'agit d'empêcher des coups d'Etat même constitutionnels de se « banaliser » par des élections entachées d'irrégularités graves. La propension de certaines grandes puissances à défendre des dirigeants peu recommandables parce que ces derniers les approvisionnent en ressources naturelles à des prix défiant toutes concurrence ne peut perdurer. Il faut aller vers des responsabilités partagées si l'on veut éviter que des Etats fragiles se métamorphosent en Etats défaillants<sup>5</sup>.

### **3. Des mercenaires défroqués, instrument de la démocratie de l'impasse**

Avec des morts et des blessés du fait de manifestations pacifiques ayant pour objet uniquement un report de la date des élections, la période préélectorale du Togo apparaît comme un prélude à l'implosion-explosion de la cohésion sociale. Si les fraudes électorales à grande échelle continuent, si la transparence ne peut reprendre ses droits, alors la période post-électorale de l'après 24 avril 2005, si les dates sont maintenues, risque de voir le Togo entrer dans un cycle de violence et de « gouvernabilité » sans légitimité. Mais cela, le Togo y a été habitué depuis plus de 38 ans et les communautés africaine et internationale s'y sont accommodées quand elles n'ont pas été complices.

Les dirigeants actuels du Togo, sous la pression d'un groupe de militaires soucieux de pérenniser leur contrôle sur les biens publics du Togo, vont porter la responsabilité de l'inscription du Togo sur la liste des Etats défaillants. Il s'agit d'un Etat dont les dirigeants sont dans l'impossibilité de satisfaire aux besoins minimums de santé, d'éducation, de circulation, de logements, d'alimentation, de cohésion sociale et de liberté de la population.

Il est de plus en plus facile de se maintenir au pouvoir si l'on ne dispose pas de moyens financiers importants, usurpés de préférence sur les comptes de l'Etat ou provenant de l'étranger sous formes de prêts remboursables avec des taux d'intérêts usuriers formant la base de la dépendance économique. Cela ne suffit justement plus. Il faut nécessairement le soutien d'une armada de mercenaires d'un nouveau genre qui viennent d'origines et de nationalités diverses qu'il convient de définir comme des mercenaires défroqués. Ils n'ont souvent aucune conscience politique et ne sont attirés principalement que par l'argent qu'ils extorquent aux dirigeants africains naïfs. Ces

derniers refusent de faire confiance à leurs propres intellectuels qui disposent souvent des mêmes formations ou expériences professionnelles. Au mieux, les dirigeants africains, togolais en particulier, s'évertuent à transformer ceux qui veulent faire usage de leurs cerveaux pour faire progresser le pays par la voie de l'innovation en intellectuels organiques plus connus comme les « *ventrologues<sup>6</sup> de service* ». C'est dans ce piège<sup>7</sup> qu'est tombé Agbéyomé Kodjo, ancien directeur du port autonome du Togo, ancien premier ministre qui a brisé la loi du silence lors de son exil forcé de trois ans en France. En toute magnanimité, les partis de l'alternance devraient s'assurer que ce dernier reçoit des traitements humains dans les prisons togolaises.

De même qu'il fallait faire appel à quelques « *conseillers militaires* » provenant d'une armée privée, de même le marché des experts mafieux est en pleine expansion au Togo. Les corps de métiers de prédilection sont les secteurs juridiques, militaires, l'information notamment les re-faiseurs d'image associés à la désinformation-neutralisation de la réalité. Tout ceci a pour objet d'organiser la banalisation de l'impasse de la démocratie. A y regarder de plus près, le Togo est en train d'inaugurer la démocratie de l'impasse<sup>8</sup>.

#### **4. Diriger un Etat défaillant avec près de 70 % de mécontents**

En effet, l'opposition majoritaire associant six partis demande le report des élections du 24 avril 2005. Les Togolais et togolaises souhaitant un Togo libre sont abandonnés à leur sort par la communauté africaine et internationale. Si Faure Gnassingbé prend le pays dans des conditions de fraudes électorales avérées et massives, il y aura une difficulté à diriger ce pays. Le système électoral uninominal à un tour risque de faire que plus de 70 % des électeurs inscrits, y compris un million qui ont été épurés, ne pourront aller aux élections dans la paix, dans la transparence et sans intimidation. Plutôt que cette coalition de l'opposition ne rende le pays ingérable avec de nombreuses manifestations et des morts et blessés à la clé, il faut donc faire preuve de sagesse et revenir à la raison en demandant à la France et aux Etats-Unis, tous deux membres du conseil de sécurité des Nations Unies, d'inscrire sur l'agenda du droit à la liberté de la population togolaise, un droit d'ingérence au Togo pour une intervention d'une coalition qui se fera sous la houlette de la Commission Paix et Sécurité de l'Union africaine.

Bien que les intérêts stratégiques américains au Togo soient quasi insignifiants, ce sera l'occasion éventuellement de réconcilier la France avec les Etats-Unis sur leur volonté commune de ne pas laisser un Etat défaillant et mafieux se mettre en place au Togo. La communauté internationale et africaine, après un long silence coupable, trouvera là l'occasion de réparer les erreurs passées en protégeant à nouveau une population sans défense face à des militaires qui mettent en cause l'avenir de 4,8 millions de Togolais, statistiques datant de 2002<sup>9</sup>, uniquement parce qu'ils risquent de se retrouver à la recherche d'un nouvel emploi. Faut-il rappeler que la demande de report des élections émane de l'ensemble de la population, des représentants de la société civile y compris les syndicats, les ecclésiastiques (toutes les églises confondues) et la Diaspora ? Il s'agit là quand même de plus de 70 % de la population togolaise.

Certains partis d'opposition, par la voix de Gilchrist Olympio, avaient rappelé qu'il n'y a pas de revanche à faire en cas d'alternance. Il faut donc un grand comité de réconciliation où l'ensemble des forces vives de la nation pourra, au cours d'une période

transitoire, s'assurer qu'il n'y aura pas de chasse aux sorcières, contrairement à ce qui a été fait du temps du feu Président Eyadéma.

### **Conclusion : vers la création d'un Etat défailant au Togo ?**

Sans une réinscription des 1 millions d'électeurs radiés injustement et illégalement, il convient de plaider pour le boycott des élections à venir. Sans une union sacrée des partis de l'alternance, un refus catégorique de participer aux élections du 24 avril 2005 aura moins de poids. Il faudra aussi un programme clair pour une transition courte permettant d'aller aux élections dans des conditions de transparence, de liberté et de non-intimidation. Le Togo, après avoir inauguré le coup d'Etat constitutionnel, aura ouvert la brèche à l'avènement de l'impasse de la démocratie au Togo.

Malgré les rancoeurs et écœurements en augmentation exponentielle au sein de la population, il faut se garder de faire l'amalgame entre l'Etat français et les réseaux de sociétés ou de personnalités qui viennent vendre leurs services à certains dirigeants africains, togolais en particulier, lesquels payent à qui mieux mieux, pourvu que l'on améliore leurs images et transférer des ressources de l'Etat vers leurs comptes en banques à l'étranger. Face à un tel viol de la démocratie au Togo, il faut espérer que les ramifications dans la classe politique française, tant à droite qu'à gauche, ouvrent la voie à une discussion franche et directe entre la France officielle et les partis de l'alternance, largement majoritaires, au Togo.

Ni ingérence, ni indifférence semble demeurer la devise de l'Union africaine et de l'Union européenne. Les interférences privées ne doivent toutefois pas conduire à l'avènement d'une démocratie sans alternance. La sagesse peut encore l'emporter si la communauté internationale, par son silence, ne contribue pas finalement à avaliser l'émergence d'un Etat défailant où l'absence de liberté et de prévisibilité de l'environnement des affaires risque de mettre en péril leurs futurs investissements. Il faut retrouver la confiance entre les dirigeants et le peuple-citoyen<sup>10</sup>.

En attendant, il faut absolument provoquer l'union sacrée et boycotter les élections du 24 avril 2005 au Togo pour ne pas cautionner une victoire illégale du fils d'un dictateur. Il pourra toujours se présenter plus tard, lorsque les 1 millions d'électeurs qui ont disparu sous son règne auront réintégré la liste des électeurs togolais démocratiquement inscrits.

---

<sup>1</sup> Comi Toulabor, « Election à hauts risques dans un Togo déchiré », in *Le Monde diplomatique*, avril 2005, pp. 20-21.

<sup>2</sup> FIDH, La situation des droits de l'homme au Togo, janvier 2003-avril 2004, voir sur l'Internet : <http://www.fidh.org/IMG/pdf/tg0706f.pdf> ainsi que : Amnesty International, *Rapport annuel 2004*, chapitre sur le Togo : <http://web.amnesty.org/report2004/tgo-summary-fra>

<sup>3</sup> Fulbert Sassou Attisso, *La problématique de l'alternance politique au Togo*, L'Harmattan, Paris, 2001, p. 160.

<sup>4</sup> Yves Ekoué Amaïzo (sous la direction de), *La neutralité coupable. L'autocensure freine-t-elle l'unité des Africains ?*, « collection interdépendance africaine », éditions Menaibuc, Paris, à paraître au cours de 2005.

- 
- <sup>5</sup> Francis Fukuyama, *State Building. Governance and World Order in the 21st Century*, Cornell University Press, 2004.
- <sup>6</sup> Yves Ekoué Amaïzo, (sous la coordination de), *L'Afrique est-elle incapable de s'unir. Lever l'intangibilité des frontières et opter pour un passeport commun*, avec une préface de Joseph Ki-Zerbo, « collection Interdépendance africaine », éditions L'Harmattan, Paris, 2002, 654 p.
- <sup>7</sup> L'ex-premier ministre, limogé le 27 juin 2002, après avoir critiqué la gouvernance du feu Président Eyadéma Gnassingbé pendant son exil, a été arrêté et écroué au Togo à son retour d'un exil de trois ans en France alors qu'il se rendait à l'enterrement d'un proche parent décédé.
- <sup>8</sup> Mathieu Mounikou, *Impasses... Sans mots de passe ?*, avec une préface de Jean Tati-Loutard et une postface de Yves Ekoué Amaïzo, collection « interdépendance africaine », L'Harmattan, Paris, 2004.
- <sup>9</sup> World Bank, *World Development Indicators 2004*, p. 40.
- <sup>10</sup> Yves Ekoué Amaïzo (sous la direction de), *L'union africaine freine-t-elle l'unité des Africains ? Retrouver la confiance entre les dirigeants et le peuple-citoyen*, avec une préface de Aminata Dramane Traoré, collection « interdépendance africaine », éditions Menaibuc, Paris, 2005.